

\*\* Cette fiche à été générée sur formation-comptabilite-publique.fr le 15/07/2025 à 22:07 \*\*

Ref : CN2273

Durée : 2 jours

Tarif : 1 300 €HT

## Bilan et compte de résultat M21 des EPS

**Objectifs de la formation bilan et compte de résultat M21 des EPS :** Connaître et comprendre l'instruction comptable et budgétaire M21. Bien maîtriser les règles de « comptabilité publique », celles découlant de PCG 1999 actualisé d'une part et du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 d'autre part. Effectuer les opérations budgétaires et comptables d'un EPS. Élaborer, exécuter et contrôler le budget de l'EPS. Maîtriser l'EPRD (État Prévisionnel des Recettes et des dépenses). Cette formation bilan et compte de résultat M21 des EPS permet de comprendre le « compte de gestion du comptable » et ses interactions avec le « compte administratif de l'ordonnateur ».

**Programme de la formation bilan et compte de résultat M21 des EPS : Le bilan d'un Établissement Public de Santé (EPS) Le compte de résultat Établissement Public de Santé (EPS)**

- Produits constatés d'avance
- Charges constatées d'avance
- Régies de recettes et régies d'avances.
- Amortissement des immobilisations
- Provisions
- Fonctionnement des comptes de stocks
- Variation des stocks de production
- Créances irrécouvrables
- Charges à répartir sur plusieurs exercices.
- Subventions reçues.
- Recettes affectées
- Fonctionnement du compte de liaison CRP et CRA.
- Comptabilisation de la TVA
- Immobilisations reçues en affectation ; affectées ou mises à disposition
- Gestion des ressources des personnes hébergées
- Activité libérale
- Affectation des résultats

### Public

Directrices (eurs), Directrices-Adjointes (eurs), chefs de services et tout agent affecté soit à l'établissement du budget, soit au suivi du budget et de la comptabilité d'un Établissement Public de Santé. Toute personne intéressée par la comptabilité et le budget d'un EPS.

### Pré-requis

Bonnes notions de comptabilité générale (PGC 1999 actualisé) et maîtrise du cadre comptable et du cadre budgétaire de la M21.

### Méthodes pédagogiques

La formation est décomposée en séquences qui respectent une progression pédagogique et agissent sur les trois niveaux d'apprentissage : savoir, savoir-faire et motivation. Notre approche alterne apports théoriques, exercices pratiques et/ou études de cas utilisant des méthodes d'animation actives et permettant une meilleure compréhension des concepts et une appropriation accélérée. Tous les cas pratiques seront adaptés à votre contexte.